



MASTER

Parcours

Économie de la santé

Votre avenir, votre spécialité !

Faites le choix d'un secteur dynamique : l'expertise économique de la santé

Modalités d'admission

Formation initiale (FI)

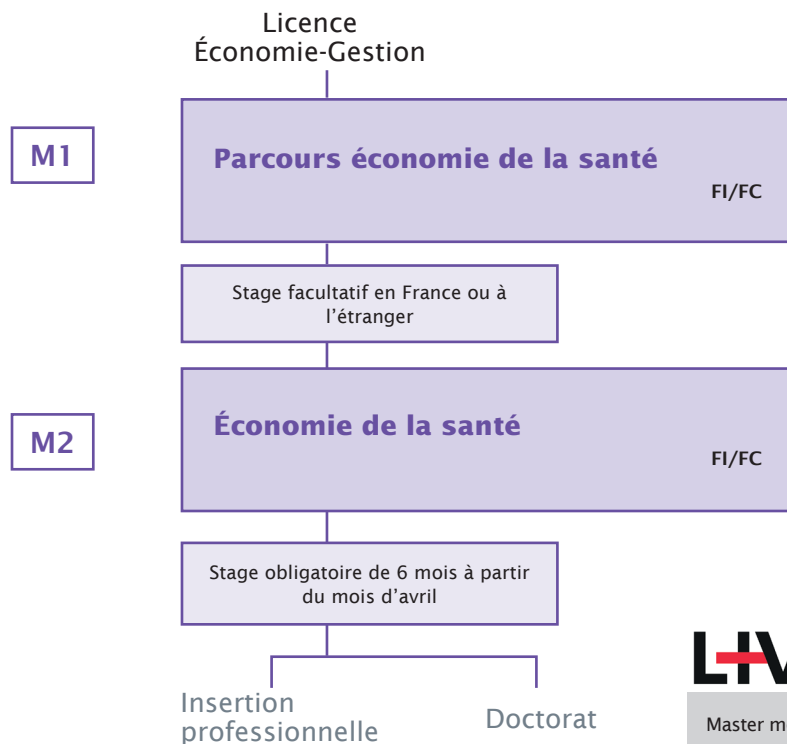
- **M1** - Ouvert aux titulaires d'une licence (Bac +3) en sciences économiques, ou diplômes jugés équivalents.
- **M2** - Ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac +4 (M1). Cette 2nde année est naturellement alimentée par la 1^{ère} année du master mais des candidatures extérieures sont possibles.

Sélection : dossier de candidature + entretien + niveau B1 (CECRL) en anglais requis dès l'entrée en M1 et attestation d'un score d'au moins 650 points au TOEIC Listening & Reading à fournir pour l'accès au M2 (700 points pour les externes).

- Les étudiants du M1 Économie de la santé ayant validé leur 1^{ère} année de master sont admis de droit.

Formation continue (FC) M1 et M2 :

- Conditions identiques à la FI
- Tarif de la formation : 7 600 €/an



Master membre de l'EUR-LIVE qui ouvre la possibilité de financement de stages à l'étranger.



Candidatures

- M1 : www.monmaster.gouv.fr
- M2 : eCandidat
- Étudiants internationaux (procédure Études en France) : www.campusfrance.org



Contacts scolarité

- M1 : m1-ea@u-pec.fr
- M2 : m2-ecosante@u-pec.fr
- Formation continue : fc-fseg@u-pec.fr



L'ÉCONOMISTE DE LA SANTÉ

Chargé d'études, statisticien, chef de projet, chercheur...

Il est capable de réaliser des études économiques quantitatives, et doté d'une excellente connaissance du système de santé et de ses évolutions récentes.

L'économiste de la santé réalise deux grands types d'études quantitatives à partir de données de santé : des études statistiques d'analyse d'impact (ex : évaluation de politiques publiques) et des études économétriques. Les analyses qu'il mène permettent d'aider à la prise de décision de différents acteurs : établissements de santé, industriels du médicament, autorités sanitaires, pouvoirs publics, organismes de complémentaires santé, etc. Dans le cadre des études qu'il réalise, il est amené à participer à la création de questionnaire, à faire du data management, à assurer une veille socio-économique et à rédiger des notes de synthèse.

RNCP (Numéro officiel garantissant la reconnaissance de la formation par l'État et la validation de compétences professionnelles) : **39009**

UAI (Numéro officiel identifiant l'établissement auprès de l'Éducation nationale.) : **0941481ZN**



En savoir plus
fseg.u-pec.fr



COMPÉTENCES VISÉES

A l'issu du master, le diplômé est capable de :

- mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques ;
- mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés ;
- mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances ;
- contribuer à la transformation en contexte professionnel ;
- réaliser des analyses économiques ;
- aider à la décision par une activité de conseil ou d'expertise ;
- analyser les politiques d'emploi / formation et les contextes territoriaux pour conseiller et accompagner les entreprises et les salariés ou demandeurs d'emploi dans les parcours professionnels ;
- analyser, concevoir et mettre en oeuvre la politique des RH de l'organisation.

INSERTION PROFESSIONNELLE



Les métiers visés sont nombreux et reposent sur des déclinaisons des postes de chargés d'étude, chefs de projet, chercheurs et experts du secteur de la santé auprès de l'administration centrale et locale du système de santé (Ministère de la Santé, CNAM, ARS), des agences ou institutions sanitaires (HAS, Santé publique France).

L'industrie pharmaceutique constitue également un important vivier d'emplois. La montée en charge dans le financement des dépenses de santé des financeurs privés va développer davantage de postes dans le milieu des organismes de complémentaires santé. Enfin, le métier de consultant est aussi envisageable.



DOCTORAT

Les étudiants qui suivent le parcours Recherche en Master 2 peuvent poursuivre leurs études en doctorat de sciences économiques.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

La formation est adossée :

- **Prioritairement au laboratoire de recherche ÉRUDITE** (Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique). L'économie de la santé et l'évaluation des politiques publiques de santé sont incluses dans son Axe 1 « Santé et politiques sociales ». Les travaux menés s'intéressent notamment au lien santé-travail, au vieillissement, au handicap, à l'offre de soins primaires et aux inégalités sociales de santé.
- **à l'unité de recherche URC Eco** - Unité de Recherche Clinique en économie de la santé d'Île-de-France, rattachée à l'UFR de Santé, Pôle de recherche et santé publique de Henri-Mondor.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : un investissement d'avenir

En versant votre taxe d'apprentissage à la FSEGE, vous soutenez des formations d'excellence et l'insertion professionnelle des étudiants.

Liens utiles :

- Déclaration du solde de la taxe d'apprentissage (via la DSN-Urssaf ou MSA)
- Plateforme SOLTéA : fléchage vers l'UPEC
- Sélectionner Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEGE) - UAI 0941481Z

VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec le diplôme.

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC vous propose des mesures pour vous permettre d'étudier dans les meilleures conditions.

Contact : handicap@u-pec.fr

